

BENAIK 2018





Le Mot du Maire



Notre époque est à la charnière entre deux mondes :
un monde qui s'éteint et un autre que nous avons le devoir d'imaginer.

Pour y parvenir, nous devons continuer à nous adapter, sans faire table rase du passé, ni renoncer à ce qui fonctionne.

« S'adapter c'est ne pas subir. »

Avec mon Conseil Municipal, nous avons décidé de ne pas vivre ces mutations comme des contraintes, mais comme des opportunités.

Pour cette nouvelle année, pour vous tous, je forme des vœux de travail, santé et bonheur.

Dans un monde aujourd'hui agité, meurtri par le terrorisme, nous devons en préserver les valeurs, consolider le socle républicain, en gardant notre enthousiasme et l'espoir des jours meilleurs.



Le Maire

Jean BARRAU-HILLOT



CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL



Le 1^{er} Juillet 2017, Claude CAMPEDEL a quitté son poste d'employé communal pour une retraite bien méritée. Toute l'équipe de la Mairie le remercie pour tout le travail qu'il a effectué pour notre village et ses habitants.

Depuis le 1^{er} Août 2017, Francis DEJEAN est notre nouvel employé Municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Céline, notre secrétaire fait un travail remarquable pour notre Mairie. Nous vous rappelons qu'elle est aussi là pour toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'aides administratives.

Le 6 Avril 2017, Patrick VIDAL a donné sa démission au sein du conseil Municipal. Le Conseil Municipal compte désormais dix élus.

Le Conseil Municipal reste assidu au sein de la commune et de ses habitants.





FINANCES



Un bref bilan de notre budget

La gestion maîtrisée de notre budget a permis de conserver une trésorerie suffisante pour répondre aux impératifs de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

La commune reçoit essentiellement ces recettes de l'état à travers les dotations, l'autre partie provient de la taxe d'habitation ainsi que des loyers issus des logements communaux.

Vous comprendrez aisément qu'une baisse des dotations et de la taxe d'habitation aura une conséquence directe sur l'équilibre budgétaire de notre commune. Même si des fonds compensatoires semblent être prévus pour la première année.... quid de la suite.

En conséquence, la gestion de nos dépenses nous impose une grande prudence. Le budget 2018 sera élaboré dans cet esprit avec des investissements et un fonctionnement qui anticiperont ces baisses inévitables.



Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.



TRAVAUX EFFECTUES EN 2017



VOIRIE :

La route de BIGOT a été refaite au mois de septembre. Tous les ans la Mairie essaye de remettre en état sa voirie mais, cela reste un investissement important qui grève énormément notre budget.

Le Conseil Départemental a commencé la réfection de la chaussée départementale qui traverse notre village de part et d'autre. Celle-ci sera finalisée courant 2018.

BATIMENTS :

Les sanitaires de la salle communale sont officiellement terminés.

L'éclairage du bureau de la Mairie, jugé trop énergivore, a laissé place à une installation plus respectueuse de notre environnement.

Le lustre de l'église a été illuminé grâce à des ampoules led basse consommation, le mettant plus en valeur ainsi que notre église.

Rappelons que le lustre est inscrit au titre des Monuments Historiques délivré par la Grande Région d'Occitanie.

L'atelier Municipal : le toit du garage a été partiellement repris car plusieurs plaques d'ondulines cassées, laissaient passer les eaux de pluie.



ESPACES VERTS :

Le renouvellement de la convention entre la commune et le CAT de Lavelanet a pris effet le 1^{er} Avril 2017. Nous tenons à remercier le personnel, déployé sur notre village, qui effectue l'entretien de l'ensemble de nos espaces verts avec professionnalisme et efficacité.





VIE COMMUNALE



NAISSANCE :

Nous souhaitons la bienvenue au petit Eliot ARGENTE, né le 13 Avril 2017 ainsi qu'à la petite Lucie MARTY née le 19 Novembre 2017 félicitation aux heureux parents.

NOUVEAUX ARRIVANTS :



Nous avons le plaisir de compter parmi nous de nouveaux Bénéaixois :

Mr et Mme Mathieu CLANET et leurs enfants
 Mr et Mme Jean-Philippe DESBORDES
 Mr Nicolas MARTY et Mme Julie JUAN
 Mme Sonia LE MERER



ANIMATIONS :

Le week-end de fête a été une fois de plus une réussite, malgré des conditions météo peu favorables qui n'ont pas effrayé de nombreux participants.

Nous remercions le comité des fêtes pour toutes les animations qui font vivre le village.





SMECTOM :

Cette année, le SMECTOM a mis en place sur notre commune, le « bac individuel ».

Les zones de ramassage disparaissent petit à petit, quelques-unes resteront mais destinées seulement à certains habitants car les camions du SMECTOM ne sont pas autorisés à utiliser nos routes communales.

Les collecteurs de verres et de papiers sont toujours présents. Ils seront néanmoins déplacés pour faciliter leurs prélèvements.



PETIT RAPPEL : Les dépôts sauvages sont strictement interdits sous peine d'amende.

JOURS DE PEINES :

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de Mme CHAUBET Élisabeth, Mme LAPASSET Nadine et de Mme VIDAL née ROUZAUD Anaïs.





CULTURE ET PATRIMOINE

Le samedi 27 mai 2017, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Henri Aussagues pour une après-midi consacrée à l'énigmatique « Main de Morenci ». La conférence et la visite du site (Roc de la Dentilhère, Croix au visage et Roc du sacrifice) ont réuni près d'une centaine de personnes, captivées par l'érudition du conférencier et toutes séduites par la beauté de nos paysages.

Organisée conjointement avec le Pays d'Art et d'Histoire, cette animation a été l'occasion d'évoquer l'œuvre de Jean et Raymonde Tricoire dont le souvenir est encore bien présent en Pays d'Olmès.

En ce qui concerne le patrimoine de la commune inscrit au titre des Monuments Historiques, un projet de restauration de la toile de chœur (17ème) et des chandeliers en bois doré (18ème) est actuellement à l'étude, supervisé par Catherine Saint Martin, Conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Ariège.





LE COTÉ ADMINISTRATIF



DEMARCHES EN LIGNE :

A compter du 6 Novembre, les permis de conduire et cartes de grises ne sont plus délivrables par le biais des Mairies mais uniquement par le portail « service public.fr ». Plus aucun dossier papier ne sera traité.

Rappelons également que les Cartes d'Identité ne sont délivrables que sur des Mairies équipées de systèmes biométriques (Lavelanet pour le Pays d'Olmes) ou directement en Préfecture. Il est préférable de prendre rendez-vous.



RESTONS CONNECTES :

Afin de mettre à jour nos données et faciliter le passage des informations,

merci de nous communiquer votre adresse mail à

commune-benaix@orange.fr

RAPPEL :

Horaires d'ouverture de la Mairie : le Mercredi de 9h à 12h

le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h





JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE